



## Communiqué de presse

# VASTNED RETAIL FIXE LE MONTANT DU DIVIDENDE

Dans le cadre du paiement du dividende au choix de l'exercice 2008, VastNed Retail a fixé le montant du dividende en actions sur la base de la moyenne non pondérée des cours de clôture de la période de choix, allant du 9 avril 2009 au 24 avril 2009 inclus. Cela veut dire qu'il sera versé aux actionnaires ayant opté pour le paiement du dividende en actions une nouvelle action pour 18 actions détenues. Ce paiement sera imputé à la réserve pour

primes d'émission. Selon le choix de l'actionnaire, cela signifie qu'il sera versé par action soit 2,68 euros en numéraire, soit 0,85 euros en numéraire auxquels s'ajoutera une part de 1/18ème d'action de VastNed Retail.

Dans ce cadre, il sera imputé environ 187.214 actions à la réserve pour primes d'émission.

Le dividende sera mis en paiement le lundi 4 mai 2009, jour du règlement-livraison.

Rotterdam, 27 avril 2009

Pour plus de renseignements, prière de contacter  
Arnaud du Pont 010 24 24 302 (arnaud.du.pont@vastned.nl)